

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINT-HONORINE

**Direction prison
pour le dealer et son
chauffeur-livreur**

Faits divers page 10

Quartiers prioritaires : une lettre ouverte pour alerter

Dossier page 2

Face à la crise sanitaire, 150 élus, dont les maires de Chanteloup-les-Vignes, des Mureaux et de Mantes-la-Jolie, ont adressé une lettre au président de la République, afin de cibler des actions pour les quartiers prioritaires.



Actu page 4

VALLEE DE SEINE

Grève des collèges : professeurs et parents d'élèves critiquent le protocole sanitaire

LES MUREAUX

Des nouvelles technologies testées dans des Ehpad yvelinois

Page 6

POISSY

Les symptômes du cancer du sein évoqués sur le marché

Page 7

CONFLANS-SAINT-HONORINE

La Ville s'attaque au harcèlement scolaire

Page 8

LES MUREAUX

Sept jeunes soupçonnés de tenir un trafic de drogues

Page 10

MANTES-LA-JOLIE

Un trafic de drogue découvert depuis le ciel

Page 10

VALLEE DE SEINE

Malgré le confinement, le plaisir de lire reste possible

Page 12

VILLENNES-SUR-SEINE

Une exposition virtuelle dédiée au confinement

Page 12

VALLEE DE SEINE

Tourisme : la communauté urbaine cherche sa marque

Actu page 8



Actu page 6

VALLEE DE SEINE

Les habitants inquiets du stationnement à la future gare d'Épône-Mézières



Actu page 7

VALLÉE DE SEINE

Des guichets conseil pour les entreprises fragilisées par la crise sanitaire

Chavenay

LES ARCHES



PROCHAINEMENT

**Bouygues
Immobilier**

Créateur de mieux vivre



01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

VALLEE DE SEINE

Quartiers prioritaires : une lettre ouverte pour alerter

■ LUCILE GIROUSSENS



Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, se souvient de la distribution de colis alimentaires lors du premier confinement : « Nous on avait commencé par 25 colis par semaine, on a fini le confinement à 145 colis par semaine. »

Ils ne veulent pas être les oubliés du plan de relance. Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, Emmanuel Macron (LREM), 150 maires et présidents d'agglomérations ont demandé, ce samedi 14 novembre, à ce qu'1 % de ce plan de relance de cent milliards d'euros soit consacré à des actions en faveur des quartiers populaires, qui, après deux confinements voient, exploser leurs difficultés et la précarité. Fonds d'urgence pour les associations, créations de postes dans la médiation, mobilisation des acteurs de l'emploi, font partie des axes souhaités.

Parmi les premiers signataires de cette lettre se trouvent trois maires de vallée de Seine, Catherine Arenou (DVD) pour Chanteloup-les-Vignes, Raphaël Cognet (LR) pour Mantes-la-Jolie et François Garay (DVG) pour Les Mureaux. Ils demandent à ce qu'un Conseil national des solutions soit créé, afin d'être associés aux décisions et de généraliser les collectifs elles-mêmes, ayant fait leurs preuves.

Trois ans après le discours d'Emmanuel Macron dans le Nord, concernant la concrétisation d'un plan banlieue, cette lettre ouverte a tout d'un symbole pour la maire chantelouvaie, qui en est à l'origine : « Beaucoup de mesures ont été mises en place par les collectivités elles-mêmes, l'État n'a pas pris de décision avec une volonté majeure de changer les choses rapidement. »

Car dans leurs quartiers en politique de la ville, les effets des

deux confinements commencent à se faire ressentir. Pour le premier semestre 2020 « on a une augmentation du chômage sur la ville elle-même qui est a priori de 13 %, c'est un bond », souffle Catherine Arenou. À Mantes-la-Jolie, « j'ai réuni la semaine dernière les associations caritatives de Mantes pour préparer la campagne d'hiver et beaucoup d'entre elles me disent qu'elles font face à des inscriptions en très forte hausse, certaines à 50 % et certaines à plus de 250 % », souligne pour sa part Raphaël Cognet.

Des inscriptions dans les associations en baisse

Son homologue chantelouvaie se souvient, elle, de la distribution de colis alimentaires lors du premier confinement : « Nous on avait commencé par 25 colis par semaine, on a fini le confinement à 145 colis par semaine. » Elle aussi met en avant le besoin financier futur important des associations caritatives, au vu de la hausse des inscriptions pour leur campagne d'hiver. Dans le département, en un an, « on a une augmentation majeure de demandes pour bénéficier du RSA dans le département de 17 % », poursuit celle qui est également vice-présidente au conseil départemental en charge de la politique de la ville.

Aux Mureaux, François Garay, pointe du doigt la situation des associations sportives et culturelles dont les activités sont à l'arrêt. « Il faudra faire attention aux problèmes des associations sportives et culturelles, ce ne sera pas une

reprise facile, il y a moins d'adhérents, les charges sont toujours là, pointe-t-il. Déjà il y avait des baisses d'effectifs à la rentrée de septembre, c'est évident que les gens se sont posé des questions, est-ce que je le réinscris ou pas ? »

Catherine Arenou a, elle, recensé une baisse d'inscriptions « de 25 % » auprès des associations sportives et culturelles. « Les parents ont priorisé leurs dépenses d'une part, d'autre part ils étaient tellement inquiets de l'année à venir qu'ils ont beaucoup moins inscrit leurs enfants dans les associations sportives et culturelles, analyse-t-elle. [...] Or, il y a une importance du sport et de la culture pour ouvrir son esprit, rencontrer les autres, apprendre ensemble, vivre ensemble. » Des initiatives portées par les communes ont elles aussi été annulées, contexte sanitaire oblige. « On avait un projet école et cinéma, on nous l'a fait supprimer, déplore François Garay. [...] Mais à côté de ça, ils ont le droit d'aller au gymnase faire du sport [avec l'école]. »

Dans cette lettre ouverte, les signataires demandent ainsi que 100 millions d'euros soit destinés à un fonds d'urgence pour les associations « œuvrant pour la jeunesse et les publics en difficulté » et copiloté par les villes. Deux-cents millions d'euros seraient quant à eux alloués à la création de « comités locaux de solidarités », consacrés à l'aide d'urgence.

Selon François Garay, le plan de relance ne sera réussi qu'avec de l'anticipation. « La vraie réussite c'est si on est capable d'anticiper et préparer la sortie, insiste-t-il. Dès à présent, il y a des actions concrètes qu'on peut mettre en place même si on est confiné. » L'édile muriautain évoque notamment le lancement « d'une grande école du bâtiment, mix entre lycée professionnel et chambre de commerce », à l'image de l'école des éco-activités d'Aubergenville car « on sait qu'il va y avoir des besoins très conséquents en termes d'environnement, d'isolation et de [rénovation de] bâtiments ».

Une augmentation de 250 % pour des colis alimentaires

Concernant l'emploi, Catherine Arenou se montre elle

catégorique : « Il faut généraliser les clauses d'insertions qui existent dans tous les projets de renouvellement urbain, il faudrait qu'elles existent dans tous les marchés publics, y compris les chantiers privés qui reçoivent des fonds publics. » Raphaël Cognet abonde : « La question de l'emploi va être une question stratégique puisqu'on sait très bien que les intérimaires, les professions les plus précaires habitent nos quartiers. Tout ça est une question de décrochage qui est en très nette accélération depuis deux-trois mois. »

Les trois élus insistent cependant sur un point, les collectivités doivent être concertées pour l'utilisation de ces fonds. « Ce qu'on demande [...] c'est un conseil national des solutions qui étudie les solutions localement, rapidement et qui les valide, ça on peut le faire très vite, et qui permette de les faire remonter au niveau national, de donner une ambition au niveau national et d'obtenir des financements au

niveau national », détaille ainsi Catherine Arenou.

« Aujourd'hui les gens de terrain, on n'est pas associés, à rien du tout, regrette François Garay. Un ministre ça dure moins qu'un maire aujourd'hui. [...] Les ministres essaient de nous interroger, mais d'un autre côté il y a l'application par les administrations de ce qu'on dit et le pouvoir de l'administration a pris le pas sur les élus de terrain. »

Ce samedi 14 novembre, l'Elysée a fait savoir que le président de la république avait demandé au gouvernement de recevoir les élus inquiets, rapporte BFM TV. « Le Président a bien reçu la lettre. Il partage les inquiétudes et les objectifs des signataires », détaille la chaîne d'informations en continu. Ce dimanche 15 novembre, Catherine Arenou n'avait pas encore de retour. ■

Une version longue de cet article sera publiée prochainement sur le site de La Gazette.



Ouvert Dimanche au Jeudi de 10h à 22h30
et le vendredi et samedi jusqu'à 23h00



Centre Commercial Leclerc,
ZAC Du Chemin Neuf - 78260 Achères

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À POISSY



Au cœur de l'écoquartier Rouget-de-Lisle



Appartements du studio au 5 pièces duplex⁽¹⁾
Aux prestations de qualité
Avec balcons, terrasses et jardins
À 10 min⁽²⁾ à pied du RER A

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR

bel-isle-poissy.fr

Une copromotion :



ÉcoQuartier
Rouget de Lisle



POISSY

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

Bouygues
Immobilier
Créateur de mieux vivre



(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Source Google Maps. Bouygues Immobilier, S.A.S. au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 81400 55. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Perspectiviste : Virtual Building - Athana - 11/2020.

VALLEE DE SEINE

Grève des collèges : professeurs et parents d'élèves critiquent le protocole sanitaire

Alors que le protocole sanitaire demande de réduire le plus possible le brassage entre les élèves, les grèves dans les collèges se succèdent pour demander un allègement des effectifs.

■ CELINE CRESPIN

Éviter la fermeture des collèges mais ne pas accueillir tous les élèves simultanément. L'équation est difficile. Elle est pourtant revendiquée par des professeurs grévistes et parents d'élèves de plusieurs établissements. S'inspirant des récentes grèves lycéennes ayant obtenu gain de cause, certains demandent une réduction de la moitié des effectifs en classe pour mieux respecter le protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la propagation du Covid-19.

« Garder les emplois du temps »

« [L'idéal] ce serait de faire des demi-groupes au sein des classes pour qu'on soit au maximum 14 ou 15 élèves pour avoir une réelle distanciation physique », déclare, le 10 novembre, l'enseignante en mathématiques du collège Galilée à Limay et déléguée syndicale du SNES-FSU, Hélène Delaunay, en insistant sur le fait qu'ils sont actuellement entre 28 et 30 élèves par classe. Ce jour-là, le collège recensant

environ 550 élèves comptabilisait « 76,6 % des enseignants grévistes » et l'absence de la totalité des assistants d'éducation (AED).

« Il faudrait peut-être garder les emplois du temps des élèves : les lundis et jeudis, cela pourrait être les groupes un qui sont en classe, les mardis et vendredis tous les groupes deux et la semaine d'après on inverserait pour qu'on garde l'emploi du temps », poursuit-elle de sa réflexion.

Cette solution semble convenir à Christine Boutry, la déléguée FCPE des parents d'élèves au collège limayen Albert Thierry ayant participé la semaine dernière à l'opération « collège vide » visant à soutenir le mouvement enseignant en désertant l'établissement de ses élèves. La présidente de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep), Cécile Ribet Retel est, elle, plus réservée. « On nous dit que si c'est du 50/50 cela n'aura pas d'incidence sur les programmes, c'est-à-dire qu'ils verront quand même tout le programme [...], explique-t-elle en se basant sur le cas de son fils aîné en

terminale. J'ai une bonne partie des parents avec lesquels je discute qui souhaitent conserver au maximum le présentiel. »

Bien que Cécile Ribet-Retel soutienne les enseignants, son attention se concentre davantage sur la nécessité de renforcer la désinfection des locaux et notamment des tables de cantine. « Dans certains établissements, le personnel qui assure le nettoyage des tables de la cantine entre chaque service n'est pas assez nombreux, précise-t-elle. Il faut que ce soit du personnel de collège, de l'éducation nationale qui vienne en aide et qui, du coup, ne sont pas sur leur mission de surveillance des élèves. Là, cela pose un souci. » Sur ce point, elle est rejointe par Christine Boutry. « Les élèves ne sont pas à un mètre de distance à la cantine, il n'y a pas de bouteilles d'eau et ils se passent tous les brocs d'eau », témoigne-t-elle.

« Conserver au maximum le présentiel »

Si la question de la cantine ne semble pas alarmer les professeurs du collège Galilée, plusieurs d'entre eux dont Hélène Delaunay insistent néanmoins sur le manque d'aération dans les salles de cours. « Au niveau de l'aération, on a des fenêtres de sécurité donc on peut juste



Le 10 novembre, le collège Galilée à Limay recensant environ 550 élèves comptabilisait « 76,6 % des enseignants grévistes » et l'absence de la totalité des assistants d'éducation (AED).

les entrebâiller de dix centimètres. Ce n'est pas du tout une aération suffisante », détaille cette dernière en ajoutant que selon les salles, le matériel informatique n'est pas adapté. Contactée le 13 novembre, l'académie de Versailles n'a pas souhaité faire de commentaires à ce sujet.

Le respect du protocole sanitaire n'est cependant pas la seule préoccupation des professeurs en grève. Hélène Delaunay regrette effectivement que, depuis septembre, le conseil départemental se soit déchargé de l'achat des gels hydroalcooliques. « Cela vient peser sur le budget des établissements », regrette-t-elle.

Contacté, le Département affirme qu'il a effectivement « délégué aux établissements la question de

l'approvisionnement en gel » pour permettre aux collèges d'être « plus rapides et efficaces » dans la gestion de leur stock. Il réfute cependant la question du financement. « Le Département finance intégralement toutes les dépenses des collèges à travers des dotations de fonctionnement », indique-t-on.

« C'est de l'enfumage ! »

« Le conseil départemental offre des masques logotés [à l'effigie du Département] aux élèves mais ne fournit plus de gel hydroalcoolique : c'est de l'enfumage ! », lâche Christine Boutry en référence à l'annonce du Conseil départemental du 9 novembre d'un nouveau don de deux masques pour un coût de 386 131 euros TTC. ■

À l'Illustrarium, bandes dessinées, mangas et comics à l'honneur

Durant cette période difficile, La Gazette en Yvelines propose à ses lecteurs de découvrir, ou redécouvrir des commerçants du centre-ville mantais. Ouverte depuis mai 2019, la librairie propose « 7 000, 8 000 références ».

« Ouvrir la boutique, c'était quelque chose de naturel. » Depuis mai 2019, Anne-Laure Demarle a ouvert L'Illustrarium BD, librairie spécialisée de 90 m² proposant environ « 7 000, 8 000 références » en bande dessinée, manga et comics, avec des références classiques comme des nouveautés.

Originaire de Normandie, Anne-Laure Demarle a travaillé pendant 15 ans à Nancy et en région parisienne avant de s'installer au 10 rue du Vieux pilori. « Il y avait un manque, pas de concurrence autour et qu'il y avait effectivement un berceau de lecteurs, comme un peu partout en BD puisque c'est très populaire »,

souligne-t-elle de son étude de marché, la librairie des Rêves dorés de Samarkand ayant baissé le rideau.

Ce qu'elle apprécie ? Le fait que le secteur soit en évolution permanente. « Depuis ces dernières années, les gammes se sont énormément étendues, on s'est éloignés de seulement Tintin, Astérix et Blake et Mortimer, détaille-t-elle. [...] Tout ce qui existe en librairie se retrouve en bande dessinée, ce qui permet d'avoir une clientèle super variée. »

Si la bande dessinée en tant que telle reste très populaire, Anne-Laure Demarle remarque très vite un engouement autour du manga. « La clientèle manga a été un peu plus longue à venir que la clientèle BD, [...] mais maintenant c'est parti et il y a des habitués », sourit-elle. Le rayon dédié a d'ailleurs été agrandi au début de l'année 2020, pour satisfaire la demande.

Impactée durant le premier confinement, Anne-Laure Demarle en tire plutôt un bilan positif. « Le fait

de ne plus aller sur Paris, d'être obligés de rester dans le secteur, de faire leurs courses sur Mantes a permis à beaucoup de gens de découvrir la boutique », se réjouit-elle.

La mise en place du click and collect a également permis de prendre le pli. « Sur le premier confinement, on a eu le droit super tard, sur les deux mois je n'ai fait même pas 3 000 euros de chiffre, et là on a déjà fait plus sur la première semaine de confinement, détaille-t-elle. Sur ce confinement il y a beaucoup plus de gens

qui circulent, cela joue énormément, les gens n'hésitent pas à sortir pour venir récupérer leur commande. »

Elle a aussi observé un soutien sans faille de la part de ses clients. « Le jeudi [avant le confinement] on a fait une journée du mois de décembre, on se serait cru la semaine avant Noël, note-t-elle. [...] Beaucoup nous disent on est là, on vous soutient, on commande chez vous, on ne veut pas que vous fermiez, et ça ça n'a pas de prix, en tant que commerçant c'est vraiment formidable. » ■



« Depuis ces dernières années, les gammes se sont énormément étendues, on s'est éloignés de seulement Tintin, Astérix et Blake et Mortimer », détaille Anne-Laure Demarle, libraire.

Passez commande durant le confinement

Durant ce deuxième confinement, l'Illustrarium BD propose du click and collect. La librairie sera ouverte seulement pour du retrait de commande, du mardi au samedi, de 11 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Une seule personne à la fois sera autorisée à l'intérieur.

Les commandes pourront être passées par téléphone, aux horaires d'ouverture, au 01 34 77 58 76, par le site internet canalbd.net/l-illustrarium-bd, ou encore par l'application Bubble, disponible sous Android et iOS.

L'Illustrarium BD propose aussi un service de livraison à domicile à partir de 30 euros d'achat. Les horaires de livraison seront à fixer par téléphone.



**Pour votre santé,
l'alcool c'est maximum 2 verres
par jour et pas tous les jours.
Et vous, où en êtes-vous?**

L'alcool cause des cancers, des hémorragies
cérébrales et de l'hypertension.
Évaluez les risques pour votre santé sur [ALCOOMETRE.FR](https://alcoometre.fr)

Pour votre santé, respectez les gestes barrières.

VALLEE DE SEINE

Les habitants inquiets du stationnement à la future gare d'Épône-Mézières

Le 14 novembre, une réunion publique virtuelle sur l'aménagement de la future gare d'Épône-Mézières a eu lieu. Le maintien de la gratuité du stationnement a été soulevé.

■ CELINE CRESPIN

L'arrivée d'Eole en 2024 va conduire à la transformation du quartier de la gare d'Épône-Mézières et à une augmentation de sa fréquentation en passant de « 5 600 » à « 8 400 » personnes en moyenne par jour, selon les services du Département. Quatre-vingt personnes ont répondu présentes le 14 novembre pour réfléchir au futur aménagement de ce pôle urbain, lors d'une réunion publique organisée en visioconférence. Parmi les points abordés, le stationnement et la préservation de sa gratuité en gare a beaucoup fait parler. « Les parkings seront-ils toujours gratuits ? », demande un internaute tandis que la directrice du projet pôles et quartiers d'Eole au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Isabelle Williame, explique que 850 places de stationnement seront créées dont un parking de « 600 » places, correspondant à la capacité totale actuelle de stationnement aux abords de la gare. Il sera éventuellement complété par un second en cas de forte fréquentation.

« Tous les parkings de rabattement seront gratuits pour les personnes dotées

d'un pass Navigo annuel », répond-elle. Sur les conditions de construction du second parking, Isabelle Williame affirme que cela dépendra du nombre de personnes n'habitant ni à Épône ni à Mézières-sur-Seine et qui continueront à fréquenter cette gare, malgré la généralisation de la gratuité du stationnement dans les autres gares de vallée de Seine pour les détenteurs du pass Navigo annuel. Selon Arnaud Sorin, le chef de projet pôle gares dans l'équipe mixte d'Eole au Département, actuellement « un quart » des passagers en gare d'Épône-Mézières provient de la rive droite et notamment de



« Tous les parkings de rabattement seront gratuits pour les personnes dotées d'un pass navigo annuel », déclare la directrice du projet pôles et quartiers gares d'Eole au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Isabelle Williame.

Gargenville. Quant aux futurs logements, l'urbaniste Gilles Sensini insiste sur sa volonté de créer des habitations de différentes hauteurs : « Ce qui nous semble intéressant c'est de diversifier les hauteurs pour avoir du R+1, du R+2+comble, du R+3+comble voire, sur le parvis de la gare et dans d'autres endroits stratégiques, emblématiques, de monter un peu plus haut mais que cela reste très ponctuel. »

Avant de concrétiser ce projet dont les travaux débuteront en mai 2022, d'autres réunions de concertation en visioconférence sont prévues les 10, 14 et 15 décembre. Les inscriptions se font par téléphone au 06 73 14 45 93 ou par courriel à l'adresse concertationgps&co@palabreo.fr. Un questionnaire en ligne sera aussi mis en ligne sur le site de GPSEO, gpseo.fr, durant la semaine du 16 novembre jusqu'au 15 décembre. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Des nouvelles technologies testées dans des Ehpad yvelinois

Le hub Inno-Ehpad s'est tenu le 16 octobre au campus des Mureaux. Son but est de « renforcer le lien social » entre les personnes âgées ou handicapées et le monde extérieur.



La réunion Inno-Ehpad a permis à des entreprises ayant développé des nouvelles technologies pour « rompre l'isolement » des personnes âgées ou handicapées de présenter leurs produits à des Ehpad yvelinois partenaires du projet.

« Une première réunion de lancement. » La directrice des projets autonomie au sein de la direction générale de l'action sociale (DGAS) des Yvelines, Asmae Chouta, résume ainsi le hub Inno-Ehpad qui a eu lieu le 16 octobre au campus des Mureaux. Elle permettait à des entreprises ayant développé des nouvelles technologies pour « rompre l'isolement » des personnes âgées ou handicapées de présenter leurs produits à des Ehpad yvelinois partenaires du projet.

« Les solutions qui m'intéressent le plus aujourd'hui c'est de renforcer le lien social entre les résidents ou entre

les résidents et leurs proches. C'est aussi tout ce qui est en lien avec la stimulation cognitive, d'apporter du bien-être et du plaisir à nos seniors et de travailler sur la psychomotricité », affirme la directrice de la direction commune des Ehpad publics autonomies de Conflans-Sainte-Honorine et de Sartrouville, Emmanuelle Guillon.

« La crise [sanitaire] a été un catalyseur de ce qui était déjà en réflexion », conclut Asmae Chouta, de l'importance du hub pour préserver le lien social avec les personnes âgées et handicapées qui, selon elle, ont souffert du confinement du 17 mars au 11 mai dernier. ■

■ INDISCRETS

Le 4 novembre dernier, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Yvelines a réuni son conseil d'administration. À cette occasion, le maire de Magnanville, Michel Lebouc (DVG), a pris ses fonctions en tant que vice-président.

« Je tenais beaucoup à cette fonction car notre commune tisse des liens étroits avec la caserne des pompiers installée sur notre sol, a-t-il tenu à rappeler sur le site internet de la commune. Je suis de près leurs activités. La solidarité avec la population et leur engagement collent à nos missions. »

Ce conseil d'administration est composé de représentants du Département, principal administrateur du Sdis, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale, comme la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Il se réunit au minimum deux fois par an pour délibérer des affaires courantes notamment pour évoquer les moyens humains et financiers du Sdis. ■

Dans une lettre ouverte adressée au maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter (LREM), et diffusée sur sa page Facebook, les membres du groupe d'opposition Verneuil, l'avenir ensemble, ont fait part de leur souhait que se tiennent les commissions et conseils municipaux, celui du 24 novembre ayant été reporté au vu « de la situation sanitaire, des précautions et contraintes qui en découlent ».

« Si cette décision s'entend, elle contrevient à l'esprit des différents dispositifs institutionnels et légaux mis en place ces dernières semaines, regrette le groupe d'opposition, prenant en exemple des communes de vallée de Seine continuant d'organiser des conseils municipaux en huis-clos et avec retransmission sur les réseaux sociaux. [...] Vous devez vous montrer à la hauteur des exigences que votre fonction incombe. » ■

Du 13 au 19 novembre, les adhérents yvelinois du Modem devront se prononcer en ligne pour élire leur président départemental. Délégué départemental et porte-parole du mouvement yvelinois depuis 2015, Jean-Baptiste Hamonic a fait acte de candidature, pour la période 2020-2023.

Il a notamment remercié l'actuel président du Modem yvelinois, le député de la neuvième circonscription, Bruno Millienne : « Le Modem78 s'est imposé progressivement comme un mouvement local moteur, reconnu par ses pairs et nos instances nationales pour ses talents, son travail et son sérieux. » Il a également donné ses trois priorités : « Rassembler, animer, impulser. »

Jean-Baptiste Hamonic souhaiterait ainsi « développer notre maillage local dans tous les territoires », « organiser un congrès annuel du Modem 78 » ou encore « créer un pôle idées ». Parmi les personnes présentes sur la liste Voix démocrates, on retrouve la députée de la septième circonscription Michèle de Vaucouleurs, l'adjoint pisciacais en charge de la cohésion sociale, Nelson de Jesus Pedro. ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2020 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622 - Imprimé en U.E.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

VALLÉE DE SEINE

Des guichets conseil pour les entreprises fragilisées par la crise sanitaire

La communauté urbaine met en place, jusqu'au 23 novembre, des permanences d'information sur les aides auxquelles peuvent prétendre artisans, commerçants, et chefs d'entreprise.

■ KEVIN LELONG

Alors que le reconfinement fragilise à nouveau l'activité des petites entreprises de vallée de Seine, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise organise, dans six villes depuis le 10 et jusqu'au 23 novembre, des permanences physiques destinées à les conseiller et les orienter pour obtenir les aides auxquelles elles peuvent prétendre. Seulement, « il y a une sous-utilisation et une méconnaissance des aides qui sont mises en place », estime Katia Mirochnitchenko, la directrice du service développement économique de GPSEO. En septembre, lorsqu'on a regardé le taux d'utilisation, seulement 40 à 50 % des entreprises éligibles avaient touché ces aides. »

Vendredi 13 novembre, une vingtaine de personnes étaient inscrites pour la seconde permanence organisée cette fois à Aubergenville. « Je suis venu poser des questions pour savoir s'il y avait d'autres aides que celle du Département », explique Canio, le gérant du Café de la mairie situé à Flins-sur-Seine. Comme les patrons de salons de coiffure et d'esthétique présents dans la matinée,

lui aussi a dû fermer ses portes le 18 octobre dernier. « On bénéficie d'une aide de 1 500 euros mais une fois qu'on a payé le loyer et l'électricité il ne reste plus rien », regrette-t-il.

Pour cela trois dispositifs d'aides portés par l'État, la Région Île-de-France et le Département sont présentés. « La communauté urbaine a porté une contribution de 1,5 million d'euros sur le fonds de solidarité national et le fonds résilience de la Région », souligne Katia Mirochnitchenko. « Les gens viennent plus par peur de faire des erreurs dans les démarches ou pour des précisions notamment pour savoir vers quel acteur s'adresser

selon l'aide », indique Souleymane Sylla, l'un des chargés de mission de développement économique de GPSEO.

Si de son côté, il pense « réussir à tenir encore deux ou trois mois » grâce à l'obtention d'un prêt garanti par l'État (PGE), Canio confie à son conseiller qu'il n'exclut pas la possibilité de prendre un emploi à mi-temps « le temps que ça dure », et cela à un an de la retraite. « Il y a aussi le fonds résilience qui peut être cumulé avec le PGE mais attention au surendettement, il s'agit d'un prêt et non pas d'une subvention », prévient Souleymane Sylla. Les prochains guichets d'informations auront lieu le mardi 17 novembre à l'Espace des Habitants des Mureaux, le 19 novembre au forum Armand Peugeot de Poissy, le 20 novembre à la mairie de Mantes-la-Jolie et le 23 novembre à la mairie de Mantes-la-Ville. ■



Vendredi 13 novembre, une vingtaine de personnes étaient inscrites pour la seconde permanence organisée cette fois à Aubergenville.

■ EN BREF

POISSY

Les symptômes du cancer du sein évoqués sur le marché

Le 23 octobre, un stand de sensibilisation au dépistage du cancer du sein était installé sur le marché. Les habitants ont pu laisser leurs coordonnées pour réaliser prochainement un dépistage.



Le dépistage est proposé gratuitement par la sécurité sociale aux femmes de 50 à 74 ans.

« Une croûte au niveau du mamelon », « une fossette » sur les seins, « une rougeur », « un écoulement de liquide inhabituel », « des lésions » ou encore « un aspect peau d'orange ». Les symptômes du cancer du sein, tels que le chargé de prévention du centre régional de coordination des dépistages des cancers pour les Yvelines, Randy Mpiana, les décrit, sont nombreux. Pour les faire connaître à la population, un stand de sensibilisation au dépistage de cette maladie a été installé le 23 octobre sur le marché dans le cadre d'Octobre rose. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient laisser leurs coordonnées

pour réaliser prochainement une mammographie.

« C'est intéressant comme initiative », déclare Mélanie, une Pisciacaise de 55 ans. « On est dans notre quotidien et on oublie [de faire le dépistage]. La présence du stand nous pousse à le faire. » Le dépistage est proposé gratuitement par la sécurité sociale aux femmes de 50 à 74 ans. « On a environ 80 % des cancers du sein qui surviennent après 50 ans », explique Randy Mpiana en insistant sur la dangerosité de la maladie. Selon Santé publique France, 12 146 personnes sont décédées d'un cancer du sein en 2018. ■

À MANTES-LA-VILLE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SEULEMENT 200 M DE LA GARE

RÉSERVEZ AVEC ⁽¹⁾
500 €
+
À partir du 3 pièces
FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS ⁽²⁾



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

ESPACE DE VENTE : 37 AVENUE JEAN JAURÈS - 78711 MANTES-LA-VILLE

Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

5 RUE
PASTEUR

- Appartements du studio au 4 pièces aux prestations de qualité
- Balcons, terrasses et jardins privatifs prolongent généreusement les appartements
- Le dernier étage en attique offre de larges terrasses plein-ciel

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE ⁽³⁾
3 PIÈCES	193 000 €
4 PIÈCES	209 900 €

0 805 405 485

Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

VALLEE DE SEINE

Tourisme : la communauté urbaine cherche sa marque

Jusqu'au 25 novembre, les habitants de Grand Paris Seine et Oise peuvent se prononcer sur le nom de la future destination touristique.

■ LUCILE GIROUSSENS

Seine en Yvelines, Vals de Seine ou encore Terres de Seine. Jusqu'au 25 novembre, les habitants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) peuvent se prononcer pour choisir le nom de la future marque touristique de GPSEO. Un point de départ dans la politique menée par l'office de tourisme intercommunal créé au 1^{er} janvier dernier et présentée le 12 octobre dernier à Rosny-sur-Seine. Et plutôt que d'attirer les touristes étrangers, communauté urbaine comme office de tourisme intercommunal préfèrent parier sur le tourisme des locaux et des Franciliens, d'autant plus avec le contexte sanitaire.

« Notre premier travail c'est de convaincre les habitants du potentiel touristique de notre territoire, insiste Raphaël Cognet (LR), maire de Mantes-la-Jolie et président de GPSEO. [...] Ce travail de pédagogie, il est absolument nécessaire parce que si on n'a pas des habitants, des commerçants qui sont convaincus du potentiel touristique de notre territoire, on n'y arrivera pas. »

« On n'est pas là pour faire du tourisme de masse, on en est d'ailleurs très

très loin », insiste Xavier Cadilhac, directeur de l'office de tourisme intercommunal. Suzanne Stacher, architecte et enseignante-chercheuse à l'école d'architecture de Versailles, souligne d'ailleurs : « Aujourd'hui les gens veulent du vrai, ils veulent un ancrage dans un territoire. [...] Le Covid nous a poussé à nous intéresser à ce qui était plus proche. »

D'où l'importance de créer une marque associant logo et nom, afin d'être facilement identifiable, dont Xavier Cadilhac détaille les quatre piliers : « La nature, le vélo, le fleuve et le patrimoine. » Le logo actuel de GPSEO ne pourra pas être utilisé. « On a un logo qui est une marque communautaire avec un affichage identitaire politico-économique, ce n'est pas une marque qui est censée séduire », détaille David Blanchard, directeur des agences Logitourisme et Yata.

« Dans le logo, il y a le S qui est censé représenter la Seine et qui fait sens commun au territoire et finalement je me disais pour la notion d'identité est-ce qu'on ne pourrait pas chercher ce qui fait sens commun ? interroge la directrice générale adjointe en charge de l'attractivité à la communauté urbaine. Je pense que cela permettrait

aux communes de se sentir partie d'un tout et pas une accumulation de « Je ». »

David Blanchard se montre lui assez clair : « Vallée de Seine on ne pourra pas l'utiliser car il y a déjà quelque chose de déposé à l'Institut national de la propriété industrielle. » Selon lui, la première étape pour faire connaître la destination passe par un site internet. « Cela nécessite une attention particulière, car volonté de s'adapter à plusieurs contextes utilisateurs. La personne qui est sur place, si elle est géolocalisée, elle n'a pas le même besoin que la personne qui est à 50, 100 km, précise-t-il. On produit quelque chose d'adapté, de contextualisé, d'éditorialisé. »

Si le leitmotiv de la future marque, « venez à 40 minutes de Paris, [...] vivre une expérience extraordinaire » s'adresse en majorité aux Parisiens, un participant, membre

du club Eole, souligne toutefois : « 50 % des Parisiens n'ont pas de voiture, vous avez des gares qui existent déjà, en 2024 Eole arrivera, il y a un vrai challenge pour la ville [...]. S'ils n'ont pas de voiture ça veut dire qu'il faut qu'ils se déplacent et puis il faut qu'ils consomment. [...] Pensez à vous mettre à la place de l'utilisateur qui se dit comment je viens chez vous quand on n'a pas de voiture. »

Marque et site internet devraient être lancés l'année prochaine. Mais David Blanchard insiste, faire connaître une destination prend du temps : « La grande problématique d'une marque, c'est que pour qu'elle vive, qu'elle respire, qu'elle dure, ça peut parfois prendre des années. [...] Une marque en construction, il faut des années, c'est des fois au bout de la douzième, treizième année qu'on commence à avoir des coordinations naturelles. » ■



« On n'est pas là pour faire du tourisme de masse, on en est d'ailleurs très très loin », insiste Xavier Cadilhac, directeur de l'office de tourisme intercommunal.

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

La Ville s'attaque au harcèlement scolaire

Une série d'actions de sensibilisation sera menée dans les classes et les animateurs du périscolaire seront formés.

Informé et sensibiliser, tels sont les deux piliers du plan local de lutte contre le harcèlement scolaire symboliquement dévoilé par le maire, Laurent Brosse (DVD), lors de la journée nationale dédiée à la cause ce jeudi 5 novembre.

« On a été interpellé sur le sujet par des parents », explique l'édile conflanais. C'est pourquoi la Ville entend mener plusieurs actions au sein de ses établissements scolaires « d'ici au printemps 2021 ».

À commencer par la formation de ses animateurs du périscolaire avec l'ambition de former 24 nouveaux animateurs chaque année. « L'objectif c'est déjà de leur apporter les éléments qui permettent de repérer le harcèlement », détaille Josiane Simon, adjointe déléguée à la scolarité.

Dans les sept pôles scolaires de la Ville il s'agira surtout de sensibiliser les élèves « du CP au CM2 avec possible extension vers le collège et le lycée ». Pour cela, la police nationale et l'Unicef seront notamment invités dans les établissements pour faire de la prévention. ■

POUR VOUS LES PROS

ARTISANS / ENTREPRENEURS
INDUSTRIELS / COLLECTIVITÉS



01 30 98 36 40

contact@sotrema.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi

6h à 18h

Le samedi : 6h à 13h

Fermée : samedi après-midi, dimanche et jours fériés



33, rue Gustave Eiffel - Z.I. des Marceaux 78710 ROSNY-SUR-SEINE



Pariez sur la qualité de vie



2020 © Ville de Mantes-la-Jolie

Mantes-la-Jolie à seulement
30 minutes de **Paris**

manteslajolie.fr



FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

Direction prison pour le dealer et son chauffeur-livreur

Les deux hommes originaires de Carrières-sous-Poissy et Achères ont été condamnés à de la prison ferme, après la découverte dans leur fourgon de plusieurs sachets de drogues en tous genres.

« Le chauffeur vendait les drogues pour le compte de l'autre », explique une source policière de l'arrangement des deux hommes qui comparaissent, vendredi 6 novembre, devant le tribunal correctionnel de Versailles. Identifiés par la police comme le dealer et le chauffeur-livreur d'une affaire « particulièrement lucrative », ils ont été respectivement condamnés à purger trois et deux ans d'emprisonnement avec douze et six mois de sursis.

Les deux trafiquants avaient été arrêtés l'un après l'autre, le mercredi 4 novembre, suite à un contrôle routier. Ce jour-là, tandis que les policiers procèdent, à Conflans-Saint-Honorine, au contrôle d'un homme originaire d'Achères au volant d'un fourgon, ils découvrent que ce dernier transporte plusieurs sachets contenant différentes drogues.

Âgé de 27 ans, le chauffeur a donc été placé en garde à vue tout comme le propriétaire du véhicule, un homme âgé de 21 ans et originaire de Carrières-sous-Poissy.

« De nouvelles perquisitions ont permis de découvrir 1430 euros, 67 grammes de MDMA, 56 grammes de 3MMC, 40 grammes de cocaïne, 907 grammes de kétamine et 223 grammes de produits de coupe », rapporte une source policière. Les deux complices ont reconnu les faits et ont été conduits à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy. ■

LES MUREAUX

Sept jeunes soupçonnés de tenir un trafic de drogues

Le 4 novembre dernier, la police a mené une vaste opération à proximité du Auchan, dans le but d'appréhender les prétendus instigateurs d'un trafic de stupéfiants, la plupart mineurs.

Âgés de 16 à 23 ans, ces sept Muriatins interpellés par la police, le mercredi 4 novembre, sont tous suspectés d'être à l'origine d'un trafic de stupéfiants installé à proximité du Auchan. « Ce point de deal structuré, établi au niveau de l'allée Colette, était sous surveillance depuis le mois de février », rapporte une source policière. La poursuite des investigations avait notamment permis d'en identifier les sept protagonistes « avec pour chacun, un rôle bien déterminé ».

Et effectivement, lors des différentes perquisitions organisées, sur place, le 4 novembre, la police découvre de la résine de cannabis ainsi que la somme de 410 euros. « Durant les auditions, tous ont nié leur participation au sein du réseau, en déclarant n'être que de simples consommateurs », assure une source proche du dossier.

Trois d'entre eux ont été déférés devant le juge des enfants, deux autres ont été laissés libres avec pour l'un, une convocation en procédure pénale. L'un des jeunes a été placé dans un centre pour mineurs et un dernier incarcéré à la maison d'arrêt de Nantes (Loire-Atlantique). ■

MANTES-LA-JOLIE

Un trafic de drogue découvert depuis le ciel

Samedi 14 novembre, la patrouille d'un hélicoptère de la gendarmerie au-dessus du Val-Fourré a permis d'interpeller un homme après une transaction de produits stupéfiants.

La police plane au-dessus des dealers. Samedi 14 novembre grâce aux caméras d'un hélicoptère, elle a pu interpellé un homme après une transaction de produits stupéfiants.

Il est environ 14h50, quand un hélicoptère de la gendarmerie repère un acheteur venu se fournir sur un point de deal situé rue Emile Réaumur, à proximité du quartier du Val Fourré. Depuis les airs, les forces de l'ordre trans-

mettent alors la description du véhicule suspect aux équipages de police terrestres.

Ces derniers se rendent sur place pour procéder à son contrôle « mais le véhicule a pris la fuite avant de se retrouver bloqué à l'entrée d'un parking souterrain », rapporte une source policière. L'homme, âgé de 40 ans et originaire de Mantes-la-Jolie, est finalement interpellé « en possession de produits stupéfiants ». ■

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

Deux mineurs arrêtés après une tentative de vol

Dimanche 15 novembre, la police a mis la main sur deux adolescents de 14 et 16 ans. Ces derniers auraient tenté de voler une moto.

Il est approximativement 15h30, ce dimanche 15 novembre lorsque la police est prévenue par le propriétaire d'un hangar, situé sur le quai des martyrs de la résistance, de la présence suspecte de deux jeunes hommes.

« Ce dernier a remarqué leur présence sur les images de sa vidéo-protection », rapporte une source

policière du signalement du témoin. Selon lui, les deux individus s'intéressaient à sa moto. Une patrouille de police se rend alors sur place et repère les deux suspects. À la vue des forces de l'ordre, ces derniers tentent de prendre la fuite en voiture mais sont finalement interpellés. Âgés de 14 et 16 ans, les adolescents ont fini la journée en garde à vue. ■



En tout, plus d'un kilo de produits stupéfiants ont été saisis par la police dans cette affaire.

DDSP-78

Chavenay

LES ARCHES



PROCHAINEMENT

Des maisons et des villa-appartements du 3 au 5 pièces⁽¹⁾ avec terrasses et jardins privatifs

Bouygues Immobilier

Créateur de mieux vivre



01 58 88 10 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Dans la limite des stocks disponibles. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 27 1-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration non contractuelle. Architectes : Thomas DESCHAMPS-Atelier Thomas Deschamps & Sylvain MAZABA-Sylvain Mazaba Architectes. Perspectiviste : Hive and co. Athana 11-20.

E.Leclerc

>> DU 17 AU 28 <<
>>> NOVEMBRE 2020 <<<



**VOS SUPER
POUVOIRS!
D'ACHAT**

**AVEC
OU SANS
GLAÇON,
C'EST
À PRIX
E.LECLERC**

LE 1^{ER} PRODUIT

**3€
,45**

LE 2^E PRODUIT

**1€
,10**

**NECTAR BIO⁽¹⁾ MULTIFRUITES
PRESSADE**

2 x 1,50 L. (3 L.). Le L. : 1,15€.
Par 2 (6 L.) : 4,55€ au lieu de 6,90€.
Le L. : 0,76€.

(1) Issu de l'agriculture biologique.

-68%

**SUR LE 2^E PRODUIT
ACHETÉ**



LE 1^{ER} PRODUIT

**6€
,45**

LE 2^E PRODUIT

**2€
,58**

COCA-COLA SANS SUCRES

6 x 1 L. (6 L.). Le L. : 1,08€.
Par 2 (12 L.) : 9,03€ au lieu de 12,90€.
Le L. : 0,75€.

-60%

**SUR LE 2^E PRODUIT
ACHETÉ**



Ticket E.Leclerc

30%

avec la Carte*

**12€
,65**

**BLENDED SCOTCH WHISKY
LABEL 5 CLASSIC BLACK**

Ou Bourbon Barrel.
40 % vol. 70 cl.
Le L. : 18,07€.



* Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un « Ticket E.Leclerc » sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Offre en « Tickets E.Leclerc » non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. Les produits bénéficiant d'une offre « 2^e produit à -60 % et -68 % » sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez : **ALLO E.Leclerc** ou **N°Cristal 09 69 32 42 52**. Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

GALEC - 20 Quai Marcal Boyer - 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

SPORT CULTURE

■ CELINE CRISPIN

Les bibliophiles sont soulagés. Bien que fermées en raison du confinement, plusieurs médiathèques en vallée de Seine se sont adaptées pour maintenir leur activité tout en respectant le protocole sanitaire. Pour connaître les modalités, *La Gazette* a sélectionné quelques établissements ouverts.

À Limay, le site de la médiathèque, mediatheque.ville-limay.fr, indique la présence d'un « point retrait » pour continuer d'emprunter des ouvrages aux horaires habituels. La liste est consultable sur le site de la médiathèque. Quant aux commandes, disponibles le lendemain, elles se font par téléphone au 01 34 97 27 35 ou par courriel à mediatheque@ville-limay.fr en y indiquant son nom, son prénom, son numéro de carte d'abonné et le nom du livre souhaité.

Un système similaire est mis en place aux Mureaux. Les documents se réservent sur le site mediathequelesmureaux.gpseo.fr ou par téléphone au 01 73 01 86 80. Après confirmation, les lecteurs peuvent

VALLEE DE SEINE

Malgré le confinement, le plaisir de lire reste possible

Entre « portage à domicile » et « point retrait », plusieurs médiathèques en vallée de Seine s'organisent.



Au Mureaux, les documents se réservent sur le site mediathequelesmureaux.gpseo.fr ou par téléphone au 01 73 01 86 80.

les récupérer sur rendez-vous en apportant leur propre sac.

En plus de cela, la médiathèque basée à Rosny-sur-Seine propose le « portage à domicile » des ouvrages « pour les seniors ou les personnes vulnérables ». Dans tous les cas, ils se réservent via le site biblios.gpseo.fr, par téléphone au 01 30 42 19 17 ou par courriel à mediatheque@ville-rosny78.fr. Après avoir pris rendez-vous, les personnes venant récupérer les livres sur place, devront le faire les lundis ou jeudis, de 14h à 18h.

Le « portage à domicile » pour les personnes vulnérables est possible à la médiathèque Christine de Pizan, à Poissy. Dans tous les cas, les livres se réservent par téléphone au 01 30 65 10 65, par courriel à mediatheque@ville-poissy.fr ou via le catalogue en ligne, mediatheque-poissy.fr.

Dans le cas d'un retrait sur place, le rendez-vous a lieu les mercredis et samedis, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Dix documents peuvent être empruntés pour six semaines. Les retours se font dans la boîte prévue à cet effet, avenue Maurice Berteaux. Les ouvrages sont ensuite mis en quarantaine et ne peuvent pas être réempruntés avant dix jours. ■

Les inscriptions toujours permises

Les inscriptions restent possibles, malgré le confinement, comme l'indiquent les sites internet des médiathèques Christine de Pizan, à Poissy, et des Mureaux. Dans cette première, la préinscription se fait en ligne sur le site internet mediatheque@ville-poissy.fr. Pour la seconde, les modalités sont communiquées par téléphone.

VILLENNES-SUR-SEINE

Une exposition virtuelle dédiée au confinement

L'exposition *Artistes en liberté* est prévue jusqu'au 20 novembre. 114 œuvres réalisées par 54 artistes y sont recensées.

L'exposition *Artistes en liberté* devait se faire en présentiel, elle sera finalement virtuelle. En raison du contexte sanitaire, les 114 œuvres réalisées par 54 artistes seront finalement observables en réalité virtuelle jusqu'au 20 novembre via le site internet framevr.io/acl. Abordant la perception du premier confinement et le ressenti des artistes face à la restriction des libertés, l'événement devrait en tout cas trouver un écho particulier auprès du public soumis à un second confinement jusqu'au 1^{er} décembre minimum.

« [C'est] une réalité virtuelle qui sert les artistes et les habitants dans des temps où nous devons réinventer

l'accès à la culture, à l'art et où le service public doit pouvoir s'interroger face à des fermetures de ses établissements recevant du public (ERP) », résume dans un communiqué du 11 novembre, l'adjointe déléguée à la culture, à la communication et à la vie associative, Virginie Albar, en charge de la gestion de l'exposition.

Les cinq salles virtuelles peuvent accueillir jusqu'à 20 personnes à la fois. Durant toute la durée de l'événement, des photos et vidéos des œuvres seront relayées sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville. L'application gratuite WelocArt permet aussi aux artistes de montrer leurs chefs d'œuvres. ■

VOLLEY-BALL

Les hommes du CAJVB s'imposent à domicile

Le 14 novembre, l'équipe masculine du CAJVB évoluant en Élite et poursuivant le championnat s'est imposée 3 sets à 0 face à l'équipe du Paris université club (PUC). Après avoir remporté la première manche 25 à 22, ils ont poursuivi sur leur lancée en s'imposant 26 à 24 lors du second set. Quant à la troisième

manche, elle a aussi été remportée par les hommes du CAJVB sur ce même score. Actuellement sixième avec 4 points, l'équipe de vallée de Seine accueillera le 21 novembre, à 19h30, le CNM Charenton (Val-de-Marne) qui est huitième avec 3 points. Le match doit normalement avoir lieu à huis clos. ■



**VAL
SERVICES**

socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises
et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts

Propreté urbaine

Nettoyage de locaux

- Un ancrage local favorisant les circuits courts
- Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
- Une transparence totale des interventions effectuées
- Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
- Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
- Un souci de respect de l'environnement
- Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70

Mail : contact@valservices.fr

Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 500 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.



elior.fr

Elior enseignement

Direction du Développement Collectivités Territoriales

T: +33 1 71 06 70 00

elior 
L'appétit du mieux

En cette période de crise sanitaire, **La Gazette** vous met à disposition deux attestations de déplacement dérogatoires à découper et à remplir pour faciliter vos déplacements.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- ☐ Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- ☐ Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le :

à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- ¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- ² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- ³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.



CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC



Cardiologie

Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue

Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien

Tél. : 06 78 91 88 83

Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral

Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue

Tél. : 01 30 94 89 62

Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue

Tél. : 01 30 33 09 90

Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue

Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale

Tél. : 01 30 92 60 94

Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale

Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste

consultations

non programmées

Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue

Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue

Tél. : 01 30 94 89 79

Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie

Échographie-Mammographie

Tél. : 01 30 94 89 89

Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire

Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste

Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État

Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe

Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste

Tél. : 09 82 60 56 92

LFM

Tous unis contre la haine chez LFM Radio

Du 9 au 15 novembre, LFM a mené l'opération Tous unis contre la haine. Racisme et discriminations en tout genre étaient abordés.

L'opération *Tous unis contre la haine* s'est tenue, cette année, du 9 au 15 novembre. Elle mêlait sélection musicale et programmes dédiés. Mallaury a ouvert le bal dans son *Morning* en faisant intervenir, tout au long de la semaine, Saïd Benmouffok, ancien professeur de philosophie au lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie et actuel conseiller au cabinet de la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS) sur les questions liées à l'éducation, la petite enfance, la protection de l'enfance, l'enseignement supérieur et la recherche. Ensemble, ils sont notamment revenus sur le racisme, les amalgames et la liberté d'expression.

Notre rédaction était effectivement mobilisée chaque jour avec une émission thématique. C'est pourquoi lundi, une invitation à la réflexion sur l'Islam et les incompréhensions que cette religion suscite était au programme. Le secrétaire général de la grande mosquée de Mantes-la-Jolie, Souleyman Berka, et le prêtre de la paroisse de Mantes-la-Jolie, Père Williamson, réaffirmaient tous deux qu'il était fondamental de rester unis face aux épreuves

vécues sur le sol yvelinois. D'après Souleyman Berka, « *le terrorisme islamiste cause beaucoup de tort à la religion musulmane et à notre société, dans la mesure où il empêche une lisibilité de ce qu'est réellement l'Islam et installe une peur qui grandit* ».

Mardi, une toute autre thématique était abordée avec les discriminations faites à l'encontre de la communauté LGBT et la place de cette dernière dans la société avec un comparatif entre les années 1990 et 2020. Victoria Anta, l'activiste de l'association Le Refuge proposant un hébergement temporaire et un accompagnement tant médical, social, que juridique et psychologique aux victimes d'homophobie et de transphobie, expliquait un fait paradoxal : « *D'après les études, il y a de plus en plus de personnes qui acceptent la communauté LGBT. Pourtant sur le terrain en réalité, nous recevons de plus en plus de personnes dans nos locaux.* »

Mercredi, l'antenne questionnait l'efficacité de la lutte contre l'antisémitisme. Quelle mémoire de l'Holocauste est transmise et quelle efficacité produit-elle



Malgré la crise sanitaire actuelle, les invités se sont mobilisés pour cette cinquième édition de la semaine Tous unis contre la haine et pour mener la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

pour la prise de conscience des générations à venir ? Cette question a été posée à Noémie Madar, la présidente de l'Union des étudiants juifs de France, association créée en 1944, et Geneviève Dichamp, la directrice du théâtre Montansier à Versailles. Selon Noémie Madar, « *dans une classe sur dix, il est aujourd'hui impossible aux professeurs d'enseigner l'histoire de la Shoah en France* ».

Le lendemain, les artistes Timox et Malakay ainsi que l'association

Sans que tu erres à Mantes-la-Jolie, poursuivaient le discours de lutte contre les discriminations dans le milieu social, la religion ou encore la culture par exemple.

« Beaucoup de tort »

La semaine a également été alimentée par les jeunes de LFM 95.5 qui ont échangé sur les discriminations et ont dressé le portrait des figures de la lutte contre le racisme. La semaine s'est clôturée

sur des messages de paix prodigués par des jeunes dans le cadre d'ateliers réalisés avec Babette Largo, artiste missionnée par les archives départementales des Yvelines, à l'occasion du centième anniversaire des traités de paix de la première guerre mondiale. ■

L'ensemble des émissions est à retrouver sur le site de LFM, lfm-radio.com/podcasts et sur le soundcloud de LFM radio, playlist « *TousUnisContreLaHaine 2020* ».

JEUX

QUI APPAIRE CHAQUE ?

Comment ça marche ?

Il s'agit à chaque fois d'appairer 2 mots associant le sens ou double sens de chacun d'eux afin d'en découvrir un troisième. Les mots ainsi trouvés sont appairés à leur tour, et ainsi de suite. Le but final est la découverte du mot central.

Synonyme : mot de même signification ou de sens proche.

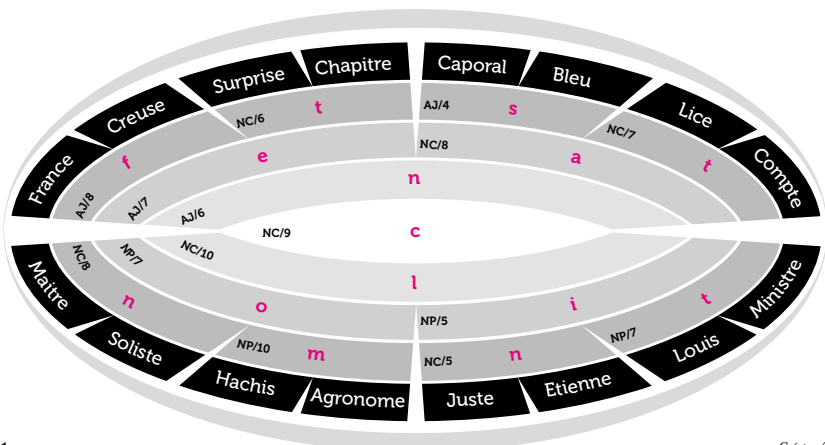
Mots « additifs » : (non synonymes) mots qui accompagnent les mots appairés. exemple : « *lave* » main et main « *verte* ».

Lexique :

VI > verbe infinitif. VC > verbe conjugué. PP > participe passé. NC > nom commun. NP > nom propre. Pré > préposition. SU > Surnom. AJ > adjectif. AV > adverbe. PR > pronom. CH > chiffre. PT > participe présent. EX > exclamation.

-Un p ajouté est l'indication du pluriel. Le chiffre indique le nombre de lettres composant le mot à trouver.

-La lettre prédisposée dans les cases est toujours la quatrième lettre du mot à trouver.

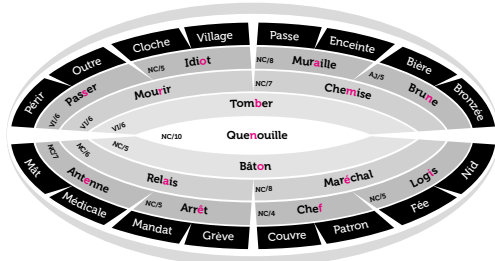


N°041

Créateur/éditeur :
Marcel PASQUE,
Mantes-la-Ville

En trouvant les trois mots centraux, vous avez la possibilité de remporter un lot mis en jeu, à l'issue de cycle de 6 semaines, par différents partenaires de vallée de Seine. Envoyez votre réponse à marcel.pasque@orange.fr avant le 23 novembre midi. Les bonnes réponses hebdomadaires seront additionnées pour décider du gagnant à l'issue de chacun des cycles de 6 semaines. Un gagnant ne peut l'être 2 fois de suite.

Solution du n°040 de La Gazette en Yvelines n°230 du 11 novembre 2020 :



Les gagnants de ce 5^{ème} cycle de 6 semaines sont :

-Mr Gilles LEBAILLY de Triel-sur-Seine. 6/6 bonnes réponses

-Mr Patrick NICOLAS de Vaux-sur-Seine. 6/6 bonnes réponses

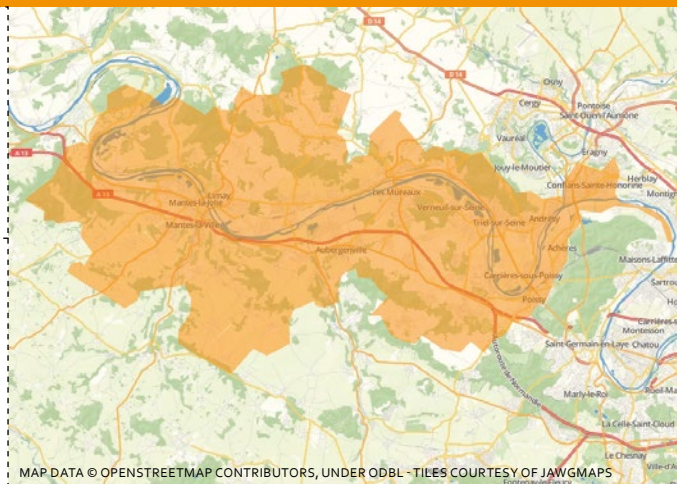
Bravo à eux et merci à tous les joueurs.

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr



9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■
■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr ■
■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2020 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE, 75 ANS À VOS CÔTÉS !

L'accompagnement des enfants de moins de 6 ans,
des femmes enceintes et des jeunes parents, notre priorité !

DU 2 AU 30 NOVEMBRE 2020



Yvelines
Le Département

+ d'infos : yvelines-infos.fr/PMI-anniversaire

yvelines.fr

